

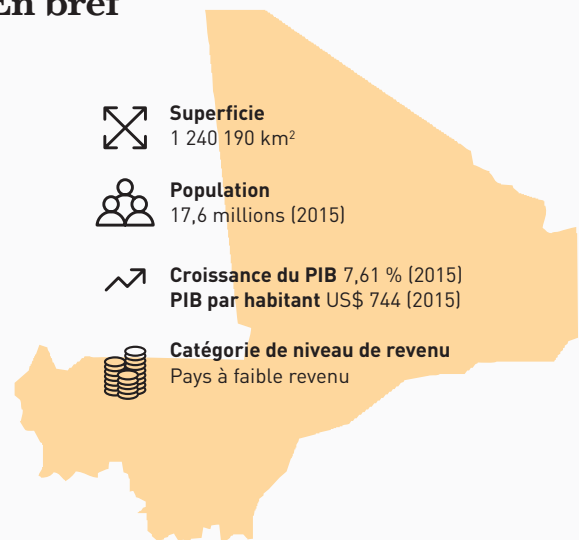


1. Contexte du pays

Après avoir traversé une crise sécuritaire et politique majeure, le Mali s'inscrit désormais dans une trajectoire politique, économique et sociale apaisée. Les élections de 2013 ont permis le retour à l'ordre constitutionnel. La signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation Nationale en 2015, a symbolisé le point de départ d'un nouveau processus en faveur de l'unité. Les progrès dans la mise en place des autorités intérimaires, la création de la Commission Vérité-Justice-Réconciliation, l'augmentation du transfert des ressources aux collectivités territoriales ainsi que les avancées du processus Désarmement-Démobilisation-Réinsertion (DDR) constituent des avancées importantes dans la mise en œuvre de l'Accord, malgré la situation sécuritaire qui demeure encore tendue dans certaines localités.

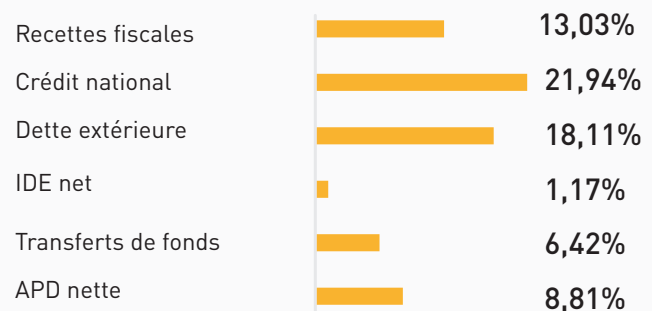
A l'issue de la conférence internationale de haut niveau pour la relance économique et le développement du Mali (Paris – 22 octobre 2015), les partenaires au développement se sont engagés à hauteur de 3,2 milliards d'euros pour la période 2015-2017 – dont un montant de 605 millions d'euros pour les régions du nord. Le Fonds monétaire international a salué les progrès réalisés dans la gouvernance économique et financière. Les prévisions macro-économiques sont encourageantes. Le Mali s'est engagé à poursuivre les réformes de son système de gestion des finances publiques afin d'accompagner la nouvelle stratégie nationale de développement : le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD).

En bref

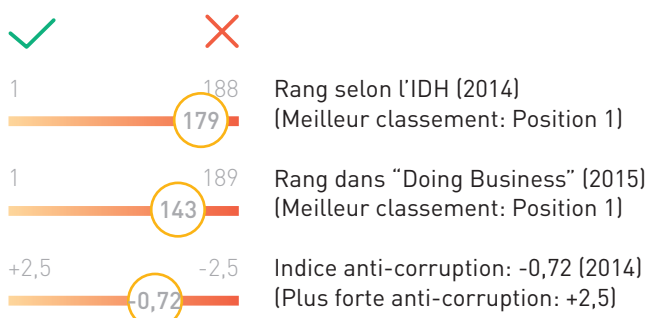
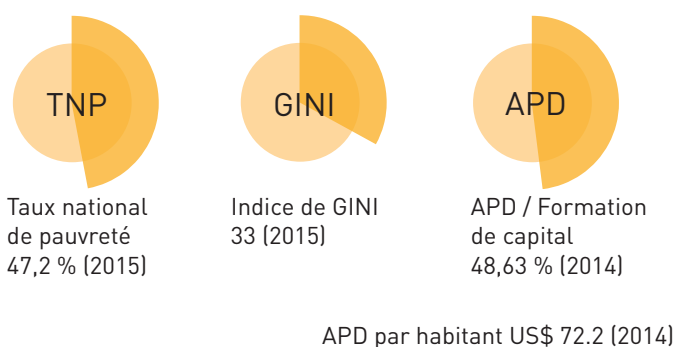


Ressources (% Produit intérieur brut)

ANNÉE LA PLUS RÉCENTE



Indices clés de développement:



Défis majeurs de développement

L'économie malienne demeure insuffisamment diversifiée et vulnérable aux fluctuations des prix des matières premières et au changement climatique. Il est nécessaire de développer l'agro-industrie et la manufacture. Le défi pour les infrastructures sera de relier les zones de production aux zones de consommation tout en connectant les différentes régions du pays entre elles et avec les pays voisins. La forte croissance démographique au Mali pose d'importants défis pour la lutte contre la pauvreté. Un des principaux enjeux pour le Mali se situe au niveau de la refondation de l'Etat et de ses moyens d'action à travers l'approfondissement du processus de décentralisation. La réalisation de progrès tangibles dans le domaine de la gouvernance apparaît déterminante pour contribuer au raffermissement de la confiance des citoyens dans l'Etat et ses institutions.

2. Efforts pour mettre en oeuvre les principes d'efficacité

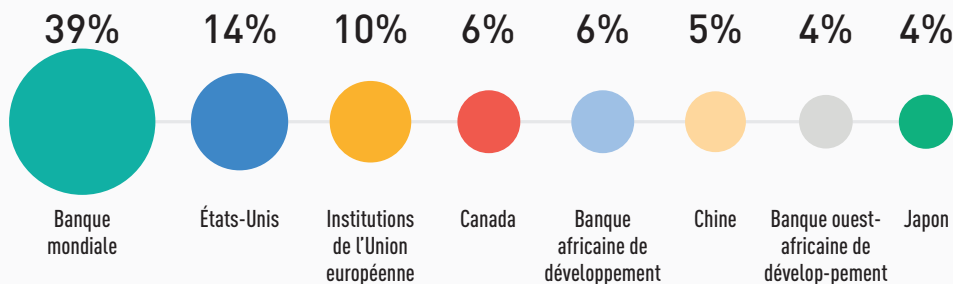
A. Politiques et outils pour l'alignement des partenaires

Le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD), nouvelle stratégie nationale de développement, fournit une représentation appropriée et cohérente des enjeux et défis de développement du Mali. La mission du CREDD 2016-2018 est de « servir pour toutes les parties prenantes, de cadre intégrateur

des politiques sectorielles et des stratégies régionales et locales ». L'objectif global du CREDD 2016-2018 est « de promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali uni et apaisé, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience en vue d'atteindre les Objectifs

de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 ». Le CREDD est structuré autour de trois (3) volets: (i) « Pilotage budgétaire » articulé autour des budgets-programmes existants, (ii) « Modernisation institutionnelle », (iii) « Activités à impact rapide (AIR) ».

Principaux partenaires au développement dans ce cycle de suivi (selon versements indiqués)



Participation au suivi 2014

Oui



Existence d'une politique nationale de coopération

Non

B. Gouvernance et gestion des finances et de la coopération pour le développement

Actuellement, le Mali ne dispose pas d'une politique d'aide formelle. En 2016, une nouvelle version de la Stratégie Commune d'Accompagnement Pays (SCAP II) pour la période 2016-2018 a été lancée. La SCAP qui constitue le cadre partenarial d'action entre le gouvernement et les partenaires au développement pour améliorer l'efficacité de l'aide se concentre sur les principaux objectifs stratégiques suivants : contribuer à la reconstruction de l'État et sortir de la crise ; et mieux gérer l'aide grâce à un meilleur dialogue sur les politiques publiques et une amélioration des mécanismes de prestation de l'aide. Cependant, les modalités de coopération entre le gouvernement et les partenaires au développement sont fixées dans la Stratégie

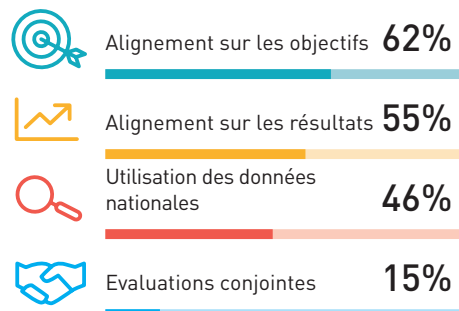
Commune d'Accompagnement Pays (SCAP), qui s'appuie sur les objectifs définis dans le CREDD. On compte également plusieurs mécanismes de dialogue permettant au gouvernement et aux partenaires au développement de débattre des questions de développement. En outre, des réunions techniques ont lieu avec le Ministère de l'économie et des finances, ainsi que des réunions axées sur différents secteurs avec les ministères de tutelle et des institutions gouvernementales sectorielles, et d'autres parties prenantes actives dans un domaine particulier. Les examens budgétaires conjoints sont organisés sur une base régulière, comme les réunions de la troika avec les partenaires au développement et le Premier ministre.

3. Appropriation nationale

Indicateur 1. Alignement et utilisation du cadre de résultats du pays par les partenaires

62% des financements de la coopération au développement rapportés en 2015 sont en alignement avec les objectifs nationaux. Cependant, seulement 55 % utilisent des cadres de résultats nationaux, et seulement 46 % ont utilisé les systèmes de surveillance du Mali. Le gouvernement a joué un rôle dans 15 % des évaluations de projets prévues.

Il s'agit d'un taux très faible, étant donné que 84 % des projets étaient soumis à une évaluation finale. Bien que les fournisseurs multilatéraux aient tendance à adopter les cadres de résultats nationaux, ce n'est pas le cas pour un bon nombre de fournisseurs bilatéraux tels que le Canada, les États-Unis, et le Japon.

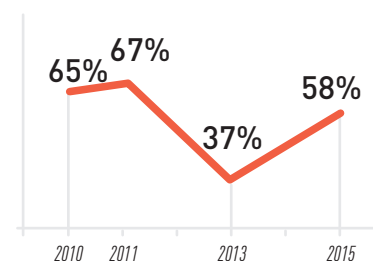


Indicateur 6. La coopération au développement est inscrite au budget (soumis à l'examen parlementaire)

Après une période de diminution de la part de l'aide inscrite au budget d'Etat au cours de la période 2010-2013, celle-ci est en augmentation depuis 2013. En effet, la crise politique et sécuritaire a bousculé les pratiques de l'aide. Les appuis budgétaires ont été momentanément arrêtés. Les bailleurs de fonds ont financé directement des ONG pour répondre aux besoins

humanitaires qui ont été considérables pour venir en appui aux populations réfugiées et aux populations vulnérables. Lié à la stabilisation de la situation depuis 2014, l'aide a tendance à transiter davantage par le budget. A ce rythme, le ratio des deux tiers de l'aide inscrits au budget devrait être rapidement atteint.

Pourcentage au budget



Indicateurs 9 et 10. Utilisation des systèmes nationaux

En 2015, 10% de l'aide était aligné sur les systèmes et les procédures nationaux d'exécution du budget national, des procédures d'établissement de rapports

financiers et de réalisation d'audit, et des systèmes de passation des marchés. L'indice d'évaluation des politiques et institutions nationales (CPIA) du Mali est toujours à 3,4,

score inchangé depuis 2012, mais supérieur à la moyenne de l'Afrique Subsaharienne (3,2).

	Budget (idéal: 100%)	Rapports financiers (idéal: 100%)	Audit (idéal: 100%)	Achats (idéal: 100%)	EPIN* (maximum: 6)	Déliement (idéal: 100%)
INDICATEUR 9B.	10,4%	10,4%	10,4%	10,4%		
INDICATEURS 9A ET 10.					3,4	83%

* Evaluation des politiques et institutions nationales

4. Partenariats inclusifs pour le développement

Indicateurs 2 et 3. Favoriser les partenariats inclusifs pour le développement

Toutes les parties prenantes sont impliquées dans le processus d'identification des priorités pour le développement et dans le suivi et l'évaluation des indicateurs de performance. Le cadre réglementaire

pour les stratégies de surveillance prévoit la participation de toutes les parties, y compris le secteur privé, la société civile, les donateurs et les autorités élues. Les prestataires de service de développement

contribuent au moyen de leur participation technique et politique dans toutes les phases du mécanisme. Les objectifs du CREDD sont compatibles avec les ODD et sont mis en œuvre à travers sa matrice de résultats.

Indicateur 8. Égalité homme-femme

Il existe une volonté des autorités gouvernementales de promouvoir l'autonomisation des femmes. En 2015, une loi sur les quotas a été adoptée ; elle revendique qu'au moins 30 % des élus soient des femmes. Une politique nationale sur

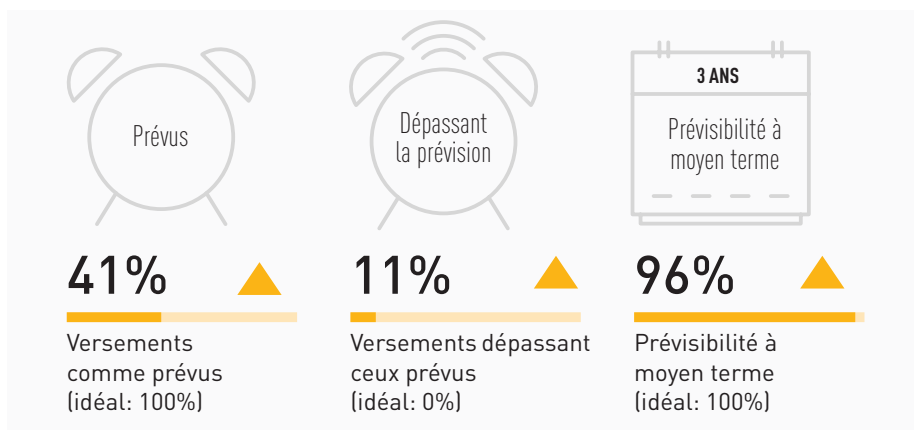
l'égalité des sexes a été adoptée et un fonds a été créé pour favoriser l'autonomisation des femmes. Afin de présenter la situation réelle du pays, les bureaux de statistique produisent des données ventilées par sexe. Les budgets sont élaborés en tenant compte

des disparités entre les sexes conformément à la loi sur le budget ainsi que les montants consolidés sur l'aide, ce qui est contrevérifié par l'Assemblée nationale.

5. *Transparence et redevabilité*

Indicateur 5. La coopération pour le développement est davantage prévisible

En 2015, 41 % de la coopération pour le développement a été versée comme prévu en cours d'année, ce qui signifie que la prévisibilité annuelle a été améliorée (38 % en 2013). Toutefois, si l'on compare au taux de prévisibilité annuelle en 2010 (79 %), on constate que des améliorations sont encore possibles. Presque tous les prestataires de service liés à la coopération pour le développement auraient communiqué des plans de dépenses pour les trois prochains exercices au gouvernement, ce qui correspond à une augmentation significative par rapport au taux de prévisibilité à moyen terme enregistré en 2013 qui était de 53 %.



Indicateur 7: Redevabilité mutuelle

Le Mali dispose d'un cadre de partenariat, la Stratégie Commune d'Accompagnement Pays (SCAP), qui définit les modalités de collaboration entre le gouvernement et les fournisseurs. Des objectifs et des cibles spécifiques ont été identifiés pour

la coopération au développement au niveau national. De même, des évaluations conjointes des cibles ont été entreprises par le gouvernement et les fournisseurs. Les parties prenantes non exécutives, telles que la société civile, le secteur privé,

les autorités locales et les parlementaires ont été impliqués dans l'évaluation de la coopération pour le développement, et les résultats de ces exercices ont été publiés.

Priorités nationales pour l'avenir

“

Suite à une crise intense, le Mali a montré sa résilience grâce notamment aux efforts de la communauté internationale qui a soutenu les différents plans de développement économique et social. Le Mali est en train d'élaborer une politique nationale de gestion de l'aide. Cette politique, élaborée de manière participative, se justifie par la nécessité pour l'Etat d'affirmer son leadership en ce qui concerne les modalités et les instruments de livraison de l'aide, ainsi que les orientations stratégiques, sectorielles et géographiques.

Le Mali souhaite développer un système d'information sur la gestion de l'aide afin d'améliorer la transparence et le pilotage de l'aide. Il souhaite créer une dynamique durable en faveur des appuis budgétaires généraux et sectoriels. Le pays est déterminé à progresser pour améliorer la gouvernance institutionnelle, économique et financière dans l'ensemble de la sphère publique. Le Mali remercie l'ensemble des partenaires techniques et financier qui participent et souhaitent s'engager dans cette nouvelle dynamique.

”

Bangaly TRAORE, Président du Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide
Siaka SANOGO, Expert au Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide.
Ministère de l'Economie et des Finances
Gouvernement du Mali

Clause de non-responsabilité Ce document a été élaboré à partir des données recueillies dans le cadre d'une participation volontaire au deuxième cycle de suivi du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement et, pour la section consacrée au Contexte du pays, à partir d'autres informations librement accessibles en ligne. Les points de vue exprimés ici ne peuvent être utilisés ou cités en tant que source officielle d'informations du PNUD.

Par commodité, le terme « pays » est utilisé pour désigner les pays et territoires ayant participé au deuxième cycle de suivi. Le fait de participer à cette procédure et d'être mentionné en tant que participant dans le présent document n'affecte en rien le statut ou la reconnaissance au niveau international d'un pays ou d'un territoire donné.